



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2025

Tenue à l'Amphithéâtre Bleu du Palais des Congrès
2 Place de la Porte Maillot – 75017 Paris

- L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires s'est tenue le mercredi 30 avril 2025 à 14h30 au Palais des Congrès - 2 Place de la Porte Maillot – 75017 ;
- Le quorum pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale a été de 75,16 %, et de 76,16 % pour la partie extraordinaire ;
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée Générale a été retransmise en direct. Sa rediffusion est disponible en intégralité sur la page dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/annual-general-meeting-2025>.

Déroulement de l'Assemblée Générale

Constitution du Bureau

Le Bureau de l'Assemblée était constitué de :

- Monsieur Frédéric Oudéa, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : la société L'Oréal, représentée par Monsieur Alexandre Menais, et la société Amundi, représentée par Madame Floriane Rigourd, les deux actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et ayant accepté cette fonction ;
- Madame Jeanne Kehren, Secrétaire de l'Assemblée.

Gouvernance

Frédéric Oudéa, a introduit la réunion et présenté les points saillants de la gouvernance de l'entreprise en 2024.

Il a tout d'abord relaté dans les grandes lignes l'activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2024, puis a présenté la composition du Conseil ainsi que les évolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale. Il a notamment mentionné les changements à intervenir au sein du Conseil, à savoir le départ de deux administrateurs, Fabienne Levorvaisier et Yann Tran, et le renouvellement des mandats de Carole Ferrand, Barbara Lavernos, Émile Voest et Antoine Yver. Il a ensuite évoqué la cooptation de Jean-Paul Kress pour assurer le remplacement de Gilles Schnepf. Jean-Paul Kress a exposé son parcours et les compétences qu'il pourra apporter à Sanofi.

Frédéric Oudéa a ensuite précisé qu'en cas de vote favorable, le Conseil d'administration serait composé de 16 membres, dont 79 % d'administrateurs indépendants, 43 % de femmes et 50 % d'administrateurs de nationalité autre que française.



Mise en œuvre de la stratégie, activités et évolutions en matière de recherche et développement

Paul Hudson a ouvert son intervention en soulignant le chemin transformateur entrepris par Sanofi depuis 2019, guidé par sa raison d'être et marqué par des décisions stratégiques audacieuses. Il a réaffirmé l'ambition de Sanofi de devenir un leader mondial en immunologie, soutenue par une stratégie centrée sur la création de valeur à long terme, l'innovation R&D, l'inclusion, et la responsabilisation des collaborateurs.

Il a évoqué un tournant en 2023 avec la séparation de l'activité de santé grand public, marquant la naissance d'Opella comme entité indépendante. Cette décision permet à Sanofi de se concentrer sur son cœur de métier biopharmaceutique, avec une croissance soutenue par le succès de Dupixent, désormais autorisé dans le traitement de la BPCO, et le lancement de produits comme Beyfortus, qui a atteint le statut de *blockbuster*, et ALTUVIIIIO.

L'année 2024 a été marquée par une croissance à deux chiffres, tirée par les vaccins, les nouveaux lancements et la performance continue du portefeuille. Le *pipeline* s'est également renforcé avec 14 approbations, 21 soumissions, et plusieurs avancées clés dans les maladies rares, la sclérose en plaques et l'hémophilie, avec notamment Qfitlia, le rilzabrutinib et le tolebrutinib.

Paul Hudson a mis en lumière le rôle de l'intelligence artificielle qui devient un levier central de performance, avec le déploiement d'outils comme Muse, Play ou Concierge, accélérant l'accès à la donnée et la prise de décision dans tout le groupe. Il a conclu sur le plan environnemental, en confirmant les progrès vers les objectifs climatiques prévus en 2020 pour 2045, avec des réductions significatives des émissions carbone et une stratégie de durabilité articulée autour de l'accès équitable aux soins, de l'éco-conception, et de la réduction de l'impact environnemental des traitements.

Résultats financiers

François-Xavier Roger, Directeur Financier de Sanofi, a présenté la performance financière de Sanofi en 2024.

Rôle central de la France dans la stratégie de Sanofi

Audrey Duval, Vice-Présidente Exécutive, Directrice Affaires *Corporate* de Sanofi France, a tout d'abord rappelé l'ambition de Sanofi en tant qu'acteur biopharmaceutique engagé dans l'innovation, s'appuyant notamment sur l'intelligence artificielle et la recherche pour améliorer la vie des patients et créer une croissance durable.

Elle a mis en lumière l'inauguration récente d'une nouvelle unité R&D à Marcy-l'Étoile, dédiée aux vaccins innovants et à l'ARN messenger, mobilisant 300 collaborateurs et un investissement de 120 millions d'euros, avec une forte participation d'entreprises françaises. Elle a ensuite évoqué les nombreux partenariats stratégiques en France, notamment dans le cadre du cluster d'oncologie à Saclay ou de la collaboration avec Orano Med. Trois projets industriels emblématiques ont été mis en avant : le site Modulus à Neuville-sur-Saône ; le site de bioproduction de Lyon-Gerland, pilier de la stratégie dans le traitement du diabète ; et les sites de Sisteron et Ambarès, références historiques en chimie pour l'immunologie et la neurologie.



Audrey Duval a par ailleurs insisté sur les engagements sociétaux de Sanofi, en particulier le partenariat avec la Fondation des Hôpitaux, ayant permis la création de 750 espaces de repos pour les soignants. Elle a aussi mis en avant le rôle de Sanofi dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, à travers la mobilisation de plus de 2 000 collaborateurs et des initiatives symboliques telles que le drapeau de la méningite et la tournée de l'œuvre Zeus, emblème du lien entre science, sport et société.

Le parcours de modernisation de l'outil industriel chez Sanofi

Maité Durrenbach, Directrice Qualité monde, a rappelé le rôle central du réseau industriel de Sanofi, mobilisant 29 000 collaborateurs dans le monde, dont 9 200 en France, répartis sur 39 sites, avec une empreinte forte dans l'Hexagone et l'inauguration récente du site Modulus à Neuville-sur-Saône.

Elle a souligné l'ampleur de la transformation engagée depuis 2022, qui a permis de créer un réseau intégré, plus agile et digitalisé, capable d'accompagner le lancement de nouveaux produits comme Dupixent, ALTUVIIIIO, Beyfortus ou REZUROCK, tout en maîtrisant les coûts et en renforçant la résilience de l'approvisionnement.

Elle a annoncé un plan d'investissement de 8,6 milliards d'euros d'ici 2030, dont 2,5 milliards en France, dans des technologies clés telles que la chimie de pointe, l'ARN messenger et la bioproduction.

Maité Durrenbach a également insisté sur l'importance stratégique de la qualité, avec 40 000 collaborateurs mobilisés chaque jour et plus de 5 millions de tests réalisés par an, et sur la digitalisation des processus qui a permis des gains significatifs d'efficacité et de fiabilité.

Elle a conclu en annonçant l'ouverture prochaine à Lyon d'un nouvel accélérateur digital industriel, venant renforcer l'ambition de Sanofi de moderniser ses opérations grâce aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle.

Rapports du collège des Commissaires aux Comptes

À la suite de ces présentations, Anne-Claire Ferrié, du cabinet PricewaterhouseCoopers, s'est exprimé au nom du collège des Commissaires aux Comptes et a présenté les conclusions de leurs travaux.

Politique de rémunération

Enfin, Patrick Kron, Président du Comité des rémunérations, a présenté les politiques de rémunération 2025 des différents mandataires sociaux soumises aux votes des actionnaires. Il a également détaillé les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2024 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération.



Débat avec les actionnaires

Frédéric Oudéa a ensuite introduit la session de questions-réponses.

Trois questions écrites (dont un lot de 17 questions du Forum pour l'Investissement Responsable) ont été adressées au Président du Conseil d'administration en amont de la tenue de l'Assemblée. Les réponses apportées à ces questions écrites ont été mises en ligne sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet en amont de l'Assemblée, comme le permet la réglementation.

Les actionnaires ont ensuite pu poser des questions auxquelles le Président et la direction ont répondu, pendant environ 30 minutes. Ces questions étaient notamment portées vers les thématiques suivantes :

- L'avenir d'Opella après sa séparation et la cohérence de l'opération avec la RSE ;
- L'évaluation de la performance de l'ancien *spin-off* EUROAPI ;
- Le suivi du partenariat avec Adocia pour le traitement du diabète avec perte de poids ;
- La composition du Conseil d'administration ;
- Le rôle stratégique de l'intelligence artificielle ;
- La politique de rémunération du Directeur Général et des salariés ; et
- Le rachat des actions Sanofi détenues par L'Oréal à hauteur de 3 milliards d'euros.

Vote sur les résolutions

A l'occasion de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale, 19 277 actionnaires ont exprimé le droit de vote attaché à leurs actions (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant ainsi 926 201 818 actions et 1 019 534 570 des droits de vote.

Pour ce qui est de la partie extraordinaire, ce sont 19 261 actionnaires qui ont exprimé leur droit de vote (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant 926 199 260 actions et 1 019 527 727 droits de vote.

A l'issue de cette Assemblée Générale, l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires a été adopté. L'Assemblée Générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende ;
- Approbation du contrat de rachat d'actions portant sur le rachat par la Société d'un bloc de 29 556 650 actions détenues par L'Oréal, représentant 2,34 % du capital social, dans le cadre de la procédure d'approbation des conventions réglementées visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Ratification de la cooptation de Jean-Paul Kress en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Carole Ferrand, Madame Barbara Lavernos, Monsieur Emile Voest et Monsieur Antoine Yver ;
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général (Say on pay « *ex ante* ») ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre de cet exercice au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général (Say on pay « *ex post* ») ;
- Autorisations en matière de rachat d'actions, de réduction de capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- Délégation au Conseil pour l'émission avec maintien du DPS d'actions et/ou valeurs donnant accès au capital de la Société ;
- Délégation au Conseil pour l'émission avec suppression du DPS d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par offre au public autre que celle mentionnée à l'article L. 411-2, 1° du Code Monétaire et Financier ;
- Délégation au Conseil pour l'émission avec suppression du DPS d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2, 1° du Code Monétaire et Financier ;
- Délégation au Conseil pour l'émission de titres de créance donnant accès au capital de la Société et/ou de toute autre société liée à la Société ;
- Délégation au Conseil pour l'augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS ;
- Délégation au Conseil pour l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature ;
- Délégation au Conseil pour l'incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation au Conseil pour l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents de plans d'épargne ;



- Délégation au Conseil pour l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux salariés et mandataires sociaux de filiales étrangères ; et
- Modification des statuts de la Société.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet de la Société : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/annual-general-meeting-2025>.